Vol. XL — Saint-Boniface, Manitoba, 15 Mars 1911. — No. 19

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
États-Unis .... 1.50 "
Europe .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 15 cents
Chaque insertion subséquente .... 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 15 cents chacune.

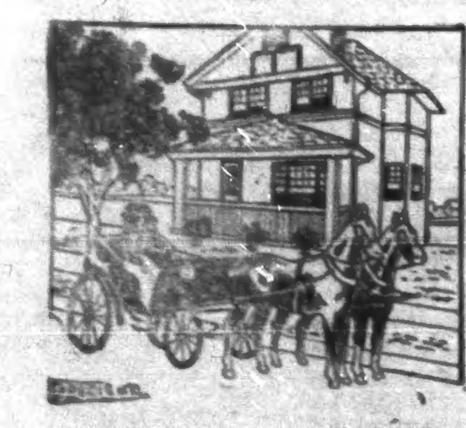
AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA, SAINT-BONIFACE, MANITOBA





Festival

Le festival annuel de Winnipeg aura lieu les 23, 24 et 25 mars, au Walker. L'orchestre-symphonie de Minneapolis sera le gros atout des organisateurs de cette fête de la Musique.

Les billets s'enlèvent, et on peut prévoir que cet événement sera bien accuilli.

Les affaires, c'est très beau, mais un peu d'Art c'est encore plus beau, pour ceux qui ont de l'idéal et qui savent se sortir de temps en temps des préoccupations d'argent.

Ordination

Dimanche dernier, à la grand' messe de la cathédrale, Mgr l'archevêque a conféré le sacrement de l'Ordre à Messire François Leroux. M. l'abbé Joubert, l'éloquent supérieur du Petit Séminaire a fait le sermon de circonstance. Un clergé nombreux était présent.

Le lendemain, le nouveau prêtre célébrait sa première messe dans la chapelle du collège, en présence du professorat des élèves, et d'un bon nombre d'amis.

Au College

L'arrivée des junioristes, que l'incendie de la semaine dernière a laissés sans abri, répand une vie nouvelle parmi les élèves du collège. On a dû se serrer les coudes au réfectoire, tasser les lits dans les dortoirs, mais personne n'en a l'air plus mécontent ou plus mal à l'aise.

* * *

Le soleil du printemps a déjà désagrégé la glace des patinoirs. Durant la saison morte qui sépare l'hiver de l'été, les toupies sont en honneur dans les récréations. Espérons toutefois que le ballon aura bientôt son tour.

* * *

La préparation d'*Athalie* bat son plein. Les répétitions générales auxquelles prennent part les amateurs de Saint-Boniface laissent espérer qu'au moins la partie musicale aura un plein succès. Samedi prochain, à 3 30 aura lieu la répétitition pour les enfants des écoles.

De leur côté les élèves de langue anglaise préparent pour jeudi, veille de la Saint-Patrice, une discussion sur la réciprocité et un drame, *More sinned against than Sinnig*, qui sera représenté par la jeune génération. Ceux que le sujet de discussion intéresse sont invités à cette séance.

Incendie du Juniorat des RR. PP. Oblats

Nous avons le regret de noter cette semaine l'incendie, survenu vendredi, du Juniorat des RR. PP. Oblats à Saint-Boniface.

Le feu a pris naissance dans les caves, probablement dans la chambre aux fournaises, puisque c'est de cette partie de l'établissement que sont parties les flammes.

C'est à trois heures que le feu a été découvert, par le frère Gérard. Le Frère donna immédiatement l'alarme.

Aidé d'un compagnon, il sortit d'abord de la maison le Père Gascon, qui est âgé de quatre-vingt cinq ans. Les Pères Gladu Magnan, Caron s'employèreent de leur mieux au sauvetage, mais le feu se propageait avec une rapidité telle que tout travail devint bientôt impossible.

Les élèves du Juniorat étaient à cette heure de la journée au Collège de Saint-Boniface.

Les pertes les plus lourdes sont les livres de la bibliothèque. Le R. P. Camper, le R. P. Gladu, et le R. P. Blais font des pertes sérieuses de manuscrits et de volumes.

Les pompiers ont fait courageusement leur travail; mais ils n'ont pas eu à leur disposition l'eau nécessaire pour combattre un tel incendie.

Cette maison était déjà ancienne; elle avait été construite du temps de Mgr Taché, comme école industrielle pour les sauvages. Ce n'est que beaucoup plus tard que les RR. PP. Oblats en firent un juniorat pour leur Congrégation.

Il y a deux ans la propriété passa aux mains d'un groupe de financiers, qui donnèrent un bail aux Pères

Cette maison, rasée en plein jour, montre que nous avons encore du chemin à faire avant de nous déclarer en possession de tout l'outillage nécessaire pour combattre le feu. Nous n'avons du reste que des compliments et des remerciements à offrir à nos pompiers. Peu nombreux et encore imparfaitement organisés ils ont fait une lutte très crane.

Les exiles de 1837 aux Iles Bermudes.

On ne lira pas sans intérêt la lettre suivante adressée par notre concitoyen M. J. T. Dumouchel au *Devoir*, de Montréal:

Monsieur le Directeur,

Je vous envoie par le même courrier une photographie de la maison habitée par les huit prisonniers politiques lors de leur séjour aux Iles Bermudes. Sur la "Presse" du 28 janvier dernier, je lisais des notes de voyage de M. le juge Lebeuf aux Bermudes, qui étaient très intéressantes. Il apprenait aux lecteurs de ce journal qu'il avait fait une découverte là-bas, qui l'avait énormément intéressé. "Je veux, dit-il, parler de la maison que les prisonniers politiques Canadiens-français déportés aux Bermudes par le gouvernement anglais à la suite des troubles de la révolte, ont habitée en 1838". Ne trouvez-vous pas M. le Directeur que M. le juge a passablement défiguré cette partie de notre histoire ? D'abord ces prisonniers n'étaient pas tous des Canadiens-français, ensuite ce n'était pas le gouvernement anglais qui avait fait exiler ces patriotes, puisque c'est ce même gouvernement anglais qui a rappelé Lord Durham en Angleterre parce qu'il avait agi contrairement aux coutumes britanniques en envoyant des hommes à l'exil sans leur avoir fait subir un procès. Enfin ce n'était pas à la suite des troubles de la révolte que ceci est arrivé, puisque ces hommes étaient en prison depuis l'automne de 1837 et la révolte n'a eu lieu qu'en 1838.

Je suis allé moi-même plusieurs fois aux Iles Bermudes et lors de mon premier voyage en 1902, avec l'aide de feu l'honorable Thos. Reid, conseiller législatif, et maire de Hamilton, et des renseignements puisés dans la "Royal Gazette" de 1838 j'ai pu localiser ce cottage et j'ai fait faire la photographie que je vous envoie aujourd'hui.

En consultant la "Patrie" du 31 mai 1902 vous constaterez que ce que j'écris ici est exact. Après avoir lu les notes du juge Lebeuf, j'ai écrit une courte correspondance à la "Presse" dans laquelle je disputais à l'honorable juge le titre de premier découvreur de cette demeure, mais la bonne vieille n'a pas jugé à propos de la publier.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article sur la Rébellion de 1837-1838, paru dans votre édition du 21 courant. J'y vois le nom de mon grand-père, J. Bte. Dumouchel, arrêté le 17 décembre 1837, il a été incarcéré dans la prison au Pied du Courant, aussi plusieurs de ses oncles et cousins.

Votre dévoué

JOS. T. DUMOUCHEL.

St-Boniface, Man., 27 fév. 1911.



MERCREDI, 15 MARS 1911

"C'est un lit pour y coucher et y mourir"

Sir William Van Horne, l'ex-président du Pacifique Canadien, vient d'écrire un vigoureux plaidoyer contre la réciprocité.

Sir William, ayant été invité à une réunion de la ligue contre la réciprocité à Montréal, a répondu qu'il ne pourrait malheureusement pas y assister, vu qu'il partait pour l'Europe le lendemain, mais il a fait connaître à M. Chaput, le président de la ligue, son opinion sur la grande question qui passionne en ce moment l'opinion publique.

"Je vous parle de la réciprocité," dit-il dans sa lettre, "en homme qui depuis trente ans travaille de tout son coeur et de toute son âme pour le succès de ce pays, dont le développement depuis vingt ans a été pour moi une source d'orgueil et de grande satisfaction.

"J'ai été surpris, affligé et honteux de voir l'œuvre magnifique de toute une génération détruite pour une idée vague ou un sentiment enfantin—notre splendide position commerciale et industrielle, l'indépendance dont nous nous enorgueillissons, tout cela troqué pour des avantages illusoires."

Sir William fait ensuite l'historique de nos relations avec les Etats-Unis. Il dit que la fin du traité avec les Etats-Unis en 18[illegible] fut un mauvais coup pour notre pays te que les quatorze années qui suivirent furent des années de désespoir, car le Canada, à cette époque, n'avait pas d'ouest. Nous n'avions pas de marché. Le Canada coupa ses arbres et vécut du mieux qu'il put. Dans ce temps-là les annexionistes étaient rares, et l'on disait que l'annexion était la dernière planche de salut du Canad

"En 1879, nous eûmes le politique nationale. Plus hautes que la cime des arbres les cheminées des manufactures commencèrent à faire leur apparition. Puis, nous eûmes le Pacifique Canadien, qui ouvrit notre grand ouest, et le Canada commença à progresser par sauts et par bonds.

"Les Etats-Unis avec le tarif McKinley puis avec le tarif Dingley élevèrent un mur de pierres entre les deux pays. Et le sénateur Beveridge disait alors à son gouvernement à Washington: "Ni les Bourbons de France, sous Louis XVI, ni les Tories d'Angleterre, sous Georges III, n'ont adopté une politique plus aveugle, plus insensée et plus ruineuse que celle de supprimer nos relations commerciales avec le Canada Nous devrions taire de la récicité avec le Canada. L'état d'Indiana seul y gagnerait des millions."

"Je disais il y a vingt ans, lorsque ces paroles furent prononcés, qu'il n'y avait pas besoin qu'un petit garçon allât à l'école pour comprendre ce que le sénateur voulait dire.

"Si l'état d'Indiana va y gagner des millions, que vont gagner les grands états manufacturiers, qui paiera ces millions? Le Canada.

"M. Fielding", dit encore Sir William, "télégraphiait au Haut Commissaire du Canada à Londres, il y a quelques jours, pour lui dire que depuis cinquante ans les deux partis réclamaient la réciprocité dans notre pays. C'était vrai il y a plus de trente ans, ce n'est plus qu'une vieille chanson

"Le parti libéral fut porté au pouvoir il y a quinze ans, et accepta le tarif tel qu'il était. Il y fit quelques changements très justes, et donna une meilleure préférence à l'Angleterre. Le peuple avait confiance en Sir Wilfrid Laurier et M. Fielding. Et voilà que M. Fielding, lorsque notre ciel est pur et sans nuages, se précipite dans l'obscurité et veut nous y entrainer."

Sir William dit que l'attitude des ministres du Canada est incompréhensible, qu'ils ont engagé le pays sans consulter personne, sans mandat pour cela, et il se refuse à croire que Sir Wilfrid a approuvé leur attitude à Washington.

"Il est impossible d'atteindre la perfection," continua-t-il, "dans la réglementation du tarif; nous y touchions presque quand on a voulu le changer. Les fermiers de l'ouest ont cru que ce serait une bonne affaire, ils n'y trouveront aucun avantage, les fermiers des provinces maritimes non plus. A part les pêcheries, que je ne connais pas suffisamment, il n'y a pas une industrie qui profitera de ce traité, bien au contraire.

"Les chemins de fer américains, qui sont toujours venus se cogner le nez à la frontière, feront de belles affaires; nous engraisserons les meuniers américains avec notre blé; nous enrichirons les manufacturiers américains, et alors il sera trop tard pour réparer l'erreur. Avec la réciprocité nous nous faisons un lit pour y coucher et y mourir."

LE "HOME RULE"

(*Le Devoir*)

Le problème du *Home Rule* devient de nouveau d'une actualité brûlante.

M. Asquith déclare que, dès que le parlement impérial aura disposé de la question du *veto* des Lords, il abordera celle de l'autonomie irlandaise et que son cabinet veut accorder à l'Irlande la plus large mesure possible d'autonomie—surbordonnée, cela va de soi, au maintien de la suprématie du parlement impérial.

De son côté, John Redmond déclare que l'Irlande n'exige pas davantage et qu'elle reconnait la suprématie nécessaire du parlement de Westminster.

Cela sans doute provoquera de vives protestations dans certains milieux où l'on n'a pas renoncé au rêve d'une république irlandaise, mais détruira d'autre part une grande partie des objections que suscitait dans la foule britannique l'idée même du *Home Rule*.

William O'Brien, tout en promettant à M. Asquith son meilleur concours a dit qu'il ne croyait pas que le projet pût devenér loi au cours du présent parlement.

C'est possible—mais, quoi qu'il advienne, le *Home Rule* est la certitude de demain.

Il est commandé par les besoins de l'Angleterre, autant que par ceux de l'Irlande. Si, depuis vingt ans, ses partisans n'ont pas encore réussi à le faire adopter sous sa forme définitive, ils en ont tout de même fait passer une partie dans les textes de loi qui ont institué les conseils de comté, etc., et qui tous tendent à la décentralisation.

Et cela se comprend: le parlement impérial a tout intérêt à se débarrasser d'un lot de petites questions qui ne touchent que l'Irlande et dont la discussion l'empêche de traiter les problèmes d'intérêt général pour l'Empire. Seule la crainte de confier au parlement de Dublin une puissance qui lui permettrait de battre en brèche l'autorité impériale a empêché jusqu'ici l'adoption d'une politique conforme aux traditions décentralisatrices de la Grande-Bretagne.

Mais l'expérience de l'Afrique-Sud, venant fortifier celle du Canada et de l'Australie, prouve à un nombre d'Anglais chaque jour plus considérable que le meilleur moyen de s'assurer l'affection des possessions extérieures de l'Angleterre, c'est de les laisser elles-mêmes régir leurs propres affaires.

Cette leçon est doublée de ce fait chaque jour plus évident que l'Angleterre ne pourra jamais trouver le temps de régler les questions qui l'intéressent le plus, de leur donner en tout cas une attention suffisante, si le parlement de Westminster ne se décharge d'une partie de la besogne que lui donne actuellement l'Irlande et qui serait beaucoup plus rapidement expédiée à Dublin.

C'est sur la puissance éducatrice de ce fait que comptait surtout Redmond, il y a dix ans.—Si l'Angleterre ne veut pas nous laisser nous gouverner nous-mêmes, disait-il à l'un de nos amis, nous l'empêcherons elle-même de se gouverner. Il nous suffirait d'y mettre un peu de bonne volonté pour paralyser tous les rouages de la machine parlementaire.

Que ce soit dans un an ou dans cinq, l'Irlande aura donc son parlement. Nous souhaitons qu'elle s'en trouve beaucoup plus heureuse, mais il est dès maintenant certain que l'institution même de ce parlement sera le signal de luttes ardentes et passionnées, qui mettront aux prises tous les éléments qui se heurtent déjà dans les conflits géneraux: gens de l'Ulster et du Connaught, partisans d'O'Brien, de Redmond, de Healy, etc.

Les passions d'aujourd'hui se doubleront du désir d'atteindre ou de conseruer le pouvoir—et l'on peut s'attendre à de belles batailles.

Au fond du cœur, qui sait combien de *Home Rulers* anglais voient surtout dans le *Home Rule* le moyen de dériver vers un objectif nouveau une combativité qui s'exerce présentement, et avec trop d'éclat à leur sens, dans le domaine de la politique impériale?

OMER HEROUX.



LA GARE DU C. N. R, ST-BONIFACE.

La fete du Roi

Le roi Georges V a fixé le jour de sa fête au 3 juin. C'est donc maintenant une date importante dans le calendrier de l'Empire britannique qui s'étend aux quatre coins du monde. Il n'y a pas de doute que la première célébration de cette fête donnera lieu à des démonstrations aussi brillantes que générales.

Le regretté roi Edourd VII n'avait pas institué pour lui de fête particuliére. Fidèle au souvenir de son auguste mère, la reine Victoria, il a perpétué sous son règne, trop court, hélas! la célébration du 24 mai, c'est-à-dire celle de la fête de la digne Souveraine qui a présidé durant plus de soixante ans aux destinées du plus grand Empire du monde

Admirable culte filial, qui honore au-dessus de toute expression le regretté "Prince de la Paix!"

Mais cela ne pouvait s'éterniser; d'ailleurs, Georges V n'a pas les même raisons que son auguste père, pour déroger à la coutume de l'institution d'une fête particulière où tous les sujets britanniques puissent honorer le roi et lui rendre l'hommage de leur attachement et de leur loyauté.

Il a choisi le 3 juin; on ne pouvait faire meilleur choix.

La Presse

La reciprocite

La réciprocité n'a pas que des partisans à Toronto, contrairement à ce que le "Globe" voudrait nous le faire croire.

L'assemblée tenue au Massey Hall, hier soir. sous la présidence de Sir Mortimer Clark, parait avoir réuni antant de libéraux que de conservateurs. Tous les orateurs ont été des chefs libéraux bien connus; un seul conservateur, M. Blackstock, C. R. a exprimé librement son opinion.

Sir Mortimer Clark a surtout fait allusion aux paroles du président Taft qui a dit que le Canada était à la "croisée des chemins."

"Si nous sommes à la croisée des chemins, a ajouté Sir Mortimer, je préfère prendre la route qui mène à Londres que celle qui conduit à Washington."

M. W. I. White, gérant de la National Trust Co., reproche à Sir Wilfrid Laurier et à M. Fielding de ne pas tenir compte des changements survenus dans notre situation commerciale, et il déclare que le Canada a pris un tel développement, qu'il n'a plus besoin des Etats-Unis pour vivre et grandir.

M. White ne peut comprendre que le gouvernement Laurier, qui construit le Grand Tronc Pacifique au coût de $200,000,000, fasse un arrangemant dont la conséquence inévitable sera de détourner le comm[illegible] grain du Canada au profit des chemins de fer américains.

"M. Fielding, a ajouté M. White, ne s'est jamais départi des idées étroites qu'il avait lorsqu'il vivait à la Nouvelle-Ecosse, et il n'a jamais compris les vrais intérêts canadiens"

M. W. K. George, ancien président des manufacturiers, a prétendu que MM. Fielding et Paterson n'avaient aucun mandat pour "pawner' les intérêts et l'honneur du Canada à Washington

De telles expressions d'opinoin, venant de libéraux en vue, sont bien de nature à démontrer que l'entente de réciprocité a créé dans le pays un malaise considérable.

Sir James Whitney a dénoncé en termes non équivoques l'arangement de réciprocité, qui ne peut que donner du trafic aux voies ferrées américaines, et il demande à la législature d'Ontario d'adopter une série de résolutions où il est dit que l'entente conclue par le gouvernement Laurier nous conduira fatalement à une union politique et commerciale avec les Etats-Unis.

Cette attitude de Sir James Whitney et des libéraux éminents d'Ontario ne manquera pas d'avoir un effet considérable sur l'opinion publique de la grande province-sœur

La Patrie

L'hon. M. Sifton

IL NIE LA RUMEUR QU'IL DOIVE ENTRER DANS LA POLITIQUE IMPÉRIALE.

Ottawa. 12—L'hon. Clifford Sifton, interviewé, ce soir a déclaré qu'il n'y a rien de vrai dans la rumeur qu'il devait abandonner son siège au fédéral pour entrer dans la politique impériale. Il a dit:

"Je n'ai pas l'intention de démissionner. Il n'y a rien de vrai dans cette rumeur.

Interrogé s'il était vrai que l'Ouest était solide pour la réciprocité, il a dit:

"Je ne pense pas qu'un homme pusse parler avec assurance de ce que sera le vote de l'Ouest sur cette question comme sur toute autre."

Il n'a guère l'air de se préoccuper des nombreux articles contradictoires écrits sur son compte.

Le catholicisme aux Etats-Unis

L'Action Sociale.

La "Correspondance de Rome" a donné le résumé statistique très intéressant des religions aux EtatsUnis, publié dans la "Revue politique et parlementaire" par M F. Faure, d'après les travaux du Bureau de recensement de Washington.

Les détails en sont intéressants surtout pour nous catholiques. Après ces données, données dont nous avons déjà parlé dans, l'"Action Sociale", la „Correspondance de Rome,' ajoute les très importantes réflexions suivantes:

"Il reste pourtant pour le catholicisme nord-américain un problème non moins intéressant, celui que nous appellerions le problème dynamique du catholicisme des EtatsUnis.

Le catholicisme y est en augmentation très notable si l'on fait la comparaison avec les années passées. Cela est une constatation matérielle. Mais tout le monde sait que les trois grandes races d'immigration—les Irlandais, les Italiens et les Polonais—apportent continuellement un contigent catholique aux Etats-Unis Donc dans l'augmentation numérique de ces pays il y a un fort élément qui n'est pas de "conquête" c'est-à-dire de conversion, ni même de génération indigène, mais seulement de translation: un certain nombre de catholiques cesse d'habiter l'Irlande ou la Calabre ou la Posnanie, et va habiter aux Etats-Unis. En outre, ces trois races sont notoirement prolifiques: donc elles apportent aux Etats-Unis un second contingent notable de catholiques: le nombre plus ou moins élevé des enfants qui y naissent.

Cela étant, il faudrait pouvoir calculer—1o quel est le pourcentage annuel de l'immigration catholique aux Etats-Unis, —2o quel y est le pourcentage annuel des naissances catholiques (familles indigènes et familles immigrées) Il faudrait déduire ces chiffres du total brut; et seulement alors on pourrait constater si dans le progrès numérique des catholique des Etats-Unis il y a une quote-part dynamique—de conversions,— ou seulement un accroissement de superposition par les immigrés et les nouveaux-nés.

Cela serait d'un intérêt capital pour l'Eglise. En effet la constatation de la force d'expansion catholique dans les Etats-Unis, ou de l'absence de cette force, ou même d'un déficit réel masqué par le flot des immigrants, pourrait être la base pour calculer l'avenir du catholicisme dans ce grand pays, mais surtout pour régler le présent.

Le problème pratique est, au fond, celui-ci: vu le nombre des catholiques indigènes et la moyenne de leurs enfants, vu le nombre des immigrants catholiques, vu le nombre de leurs enfants, les catholiques nord-américains deviennent-ils plus nombreux ou non? — à combien s'y élève la moyenne annuelle des conversions au catholicisme aussi bien que des apostasies de la part des individus ou des familles perdues par la propagande protestante (ou orthodoxe) d'un côté rationaliste matérialiste etc, en somme incroyante, de l'autre?

Voilà un champ magnifique pour les recherches de nos confrères d'un des plus grands Etats du monde."

"Corr de Rome"

—A lire, en 4ième page, en guise de feuilleton, une historiette des plus intéressantes: *Le train perdu*.

La fête de Monseigneur

L'anniversaire du sacre de S. G. Mgr l'Archevêque aura lieu mardi le 21. La veille au soir séance au Collège, mardi messe pontificale a 9½ h. à la cathédrale et le soir séance à l'Académie Ste-Marie.

Chez Nous et Autour de Nous

—Les assises du printemps ont lieu actuellement dans la province.

—M. Adrien LaRivière, d'Edmonton, est en visite à Saint-Boniface et Winnipeg.

—Demain soir, le 16, il y aura séance littéraire anglaise au collège de Saint-Boniface.

—M. J. Ernest Cyr doit commencer dans quelques jours la construction de trois maisons sur la Rue Cathédrale.

—A louer une résidence sur la Rue Dumoulin, possession au 1er mai. S'adresser à M. Alphonse Lemay, St-Boniface.

—Madame Renaud, No. 336 Rue Langevin, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—M. Irénée Benoit a obtenu le contrat de la Cité de Saint-Boniface pour la construction d'un réservoir aux usines de l'aqueduc.

—M. A. J. C. Frigon, gérant de la Banque d'Hochelaga à Winnipeg est de retour d'un voyage de quelques mois en France.

—Le concert de M. Camille Couture, hier soir, au Manitoba Hall, a été un succès éclatant. Nous en reparlerons dans huit jours

—M. et Madame Fidèle Mondor sont arrivés la semaine dernière d'un voyage de quelques mois dans la province de Québec et les Etats-Unis.

—Les joueurs de hockey de Port-Arthur sont à Ottawa où ils cherchent à gagner la coupe Stanley. Le hockey conserve toujours le même intérêt dans le monde du sport; c'est un jeu national.

—Les amis de M. C. A. Chesterton, gérant de la banque Northern-Crown à Saint-Boniface se sont réunis chez lui samedi à l'occasion du 34 ième anniversaire de sa naissance. Il y a eu présentation de cadeaux. Nos cordiales félicitations.

—Le *Free Press* annonçait samedi que le C. P. R. agrandissait ses cours à bestiaux à Winnipeg. Les *Stock yards* de Saint-Boniface font peur à nos puissants voisins; et des efforts sérieux sont faits pour garder le commerce des bestiaux à Winnipeg.

—La partie de cartes qui a eu lieu sous l'hospice des Forestiers Catholique la semaine dernière a été un beau succès. Nous félicitons les organisateurs de cette belle soirée. Les prix ont été gagné par Madame Doutre et Melles Desourdis et Desrosiers, MM. Jos. Gagné et A. Gauvin.

—Les immigrants les plus nombreux cette année dans l'Ouest canadien seront peut-être les Américains. Vendredi dernier, il est passé soixante cinq chars de bagage à Portal-nord dans la Saskatchewan; c'était du matériel de colons yankees qui venaient s'établir dans la Saskatchewan.

—Lundi prochain, le 20, au collège, séance publique en l'honneur de S. G. Mgr. Langevin. On y représentera *Athalie*. Le prix d'entrée est de 50 cents. Les billets sont en vente au collège et au magasin de M. J. B. Leclerc. Samedi prochain, à trois heures et demie, répétition pour les enfants des écoles: entrée, 10 cents.

—Sir William MacKenzie, le président du C. N. R. était à Winnipeg vendredi et samedi dernier. On attribue divers motifs à sa visite, mais il est probable que c'est la Winnipeg Street Railway Company, dont sir William est actionnaire, qui l'a requis ici. Il est question pour Winnipeg, d'acquérir le système des Tramways Si ça pouvait amener l'amélioration du service!

On Demande

Une institutrice ou un instituteur diplomé pouvant enseigner le français et l'anglais, pour le district scolaire de Gascon. Salaire $45 par mois. S'adresser à S. F. Girardeau, Sec.-Trés., Oak Point, Manitoba.

Menus Propos

Il paraît que l'on chante incorrectement *La Marseillaise*.

Le ministre vient de nommer une Commission chargée d'assurer la bonne exécution musicale du chant national français.

Le vendredi 20 avril 1792, le capitaine du génie Rouget de Lisle, qui tenait garnison à Strasbourg, reçut du général Kellerman le billet que voici:

Cher capitaine, mardi prochain, à l'occasion du départ des volontaires, il y aura soirée place Saint-Etienne. Les Dietrich ont la passion de la poésie. Je verrais avec plaisir que, nouveau gradé, vous y fussiez. Ne pourriez-vous pas nous faire la surprise d'un morceau inédit comme vous en savez faire? Réponse sans périphrase, s'il vous plait. Cordialité.

KELLERMAN.

Le capitaine, dès le lendemain, répondit:

Général, à tout autre qu'à un guerrier de marque, j'aurais répondu négativement à la question que vous me faites l'honneur de m'adresser. Car "ma surprise", à moi, c'est votre flatteuse supposition. Mais à vous, mon supérieur, je dois obéissance. Voici quelques phrases "sans périphrase". Respectueusement vôtre,

ROUGET DE LISLE.
126, Grande-Rue.

A la lettre était jointe une odelette intitulée *Moi* et composée de six couplets:

I

Parler sans art,
Penser sans fard,
Tout à ma guise:
C'est ma devise.

II

Aller, venir,
Rester, courir,
Veiller, dormir,
C'est mon plaisir.

III

Femme discrète
Et joliette,
Mais pas coquette:
C'est mon désir.

IV

Aux bonnes gens,
Amour extrême;
Guerre aux méchants:
C'est mon système.

V

Mauvaise tête,
Le cœur honnête:
C'est mon devoir.

VI

Pour la patrie,
Donner ma vie:
C'est mon espoir.

Il est bien heureux que, pour les poètes comme pour le commun des mortels, les jours d'inspiration se suivent sans se ressembler Ce sont là, vraisemblablement, les derniers vers qu'écrivit Rouget de Lisle avant de composer *La Marseillaise*; si celle-ci lui vaut une célébrité qui durera tant qu'on parlera de la France, de ceux-là, sans doute, il ne reçut pas de compliments. C'est peut-être même à cette mauvaise odelette que nous devons le chant national français.

Notice to Creditors

IN THE MATTER OF THE ASSIGNMENTS ACT R. S. M.
AND
IN THE MATTER OF THE J. HENRI BONIN COMPANY LIMITED, INSOLVENT, AND J. O. BERNIER, ASSIGNEE.

Take notice that at the first meeting of Creditors of the above Insolvent the undersigned has been unanimously appointed Assignee in lieu and place of the former Assignee J. O. Bernier resigned, and that all claims must be filed with the undersigned at 27-28 Canada Life Building, Winnipeg, Manitoba, accompanied by a statutory declaration within 30 days of the date of this Notice, and to entitle any Creditor to vote at any future meeting his claim must have been filed on or before the day of such meeting.

And further take notice that after such last mentioned date, the Assignee will proceed to distribute the assets of the Insolvent among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which he has then had notice, and that the Assignee will not be liable for the said assets, nor any part thereof, to any person or persons of whose claims notice shall not have been received by him at the time for such distribution.

Dated at Winnipeg this ninth day of March A. D. 1911.

ALBERT DUBUC, Assignee.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, marquées "Soumissions pour un Dortoir, Collège Agricole", seront reçues par le soussigné, jusqu'à midi, samedi le 25 mars 1911, pour l'érection et l'achèvement d'un dortoir pour le collège agricole à St. Vital.

On peut voir les plans et devis au bureau de l'architecte provincial. Fort Garry Court, Winnipeg.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque accepté pour cinq pour cent du montant de la soumission. Ce montant sera confisqué par le gouvernement de Manitoba au cas où le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou l'ayant signé, refuserait ou négligerait d'en remplir les termes.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, 13 mars 1911.

AVIS

A l'avenir, l'Ingénieur de la Cité demandera des soumissions pour les matériaux dont la ville aura besoin, et pour tous contrats des personnes et compagnies qui auront enrégistré leurs noms dans son bureau.

Les contracteurs et marchands locaux voudront bien enregistrer par lettre le genre de travail pour lequel ils ont l'intention de soumissionner, et quelle ligne de matériel ils ont en main.

Municipalite de Montcalm

AVIS

AVIS est par les présentes donné aux contribuables de la dite Municipalité que le rôle d'évaluation pour l'année 1911 a été déposé à mon bureau et sera ouvert à l'inspection du public jusqu'au 18 mars 1911.

Que le Conseil siègera en cour de Révision mercredi 29ième jour de mars 1911, à la Salle Municipale à Letellier à 10 hrs A. M.

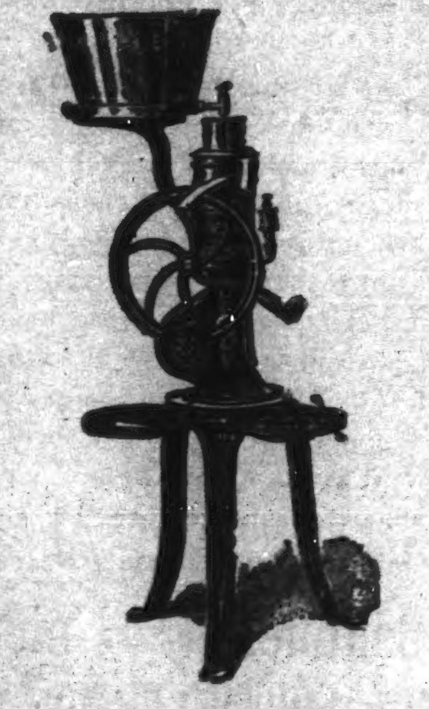
Que tous ceux qui auront des plaintes à formuler contre le dit rôle devront les transmettre par écrit au secrétaire-trésorier soussigné, à son bureau à St-Jean-Baptiste le ou avant le 18ième jour de mars 1911.

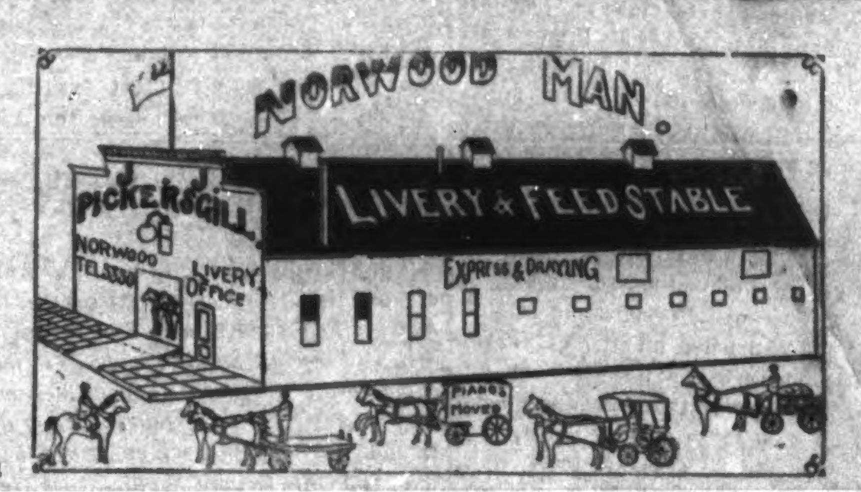
Donné à St-Jean-Baptiste en mon bureau le 10 ième jour de février 1911.

JOSEPH BARIL
Secrétaire-Trésorier.









FEUILLETON DU MANITOBA

LE TRAIN PERDU

No. 1

La confession d'Herbert de Lernac,—aujourd'hui détenu à Marseille sous le coup d'une condamnation à mort,—a jeté quelque lumière sur ce forfait sans précédent, et l'un des plus mystérieux du siècle. Bien que les cercles officiels gardent en l'espèce une extrême réserve, certaines indications permettent de considérer les assertions du criminel comme démontrées et d'admettre qu'une solution est enfin acquise au plus extravagant des problèmes. Comme il s'agit d'une affaire vieille de vingt ans, et dont une crise politique, en détournant l'attention du public, ne laissa pas apparaître toute l'importance, aussi vaut-il rappeler le détail des faits, tels qu'ils se présentent après contrôle.

Le 3 juin 1890, un monsieur disant se nommer Louis Caratal demandait à voir M. James Bland, chef de gare de la *London and West Coast Central Station*, à Liverpool. C'était un homme entre deux âges court de taille, brun, et si voûté qu'on songeait tout de suite à une déformation de la colonne vertébrale. Il avait pour compagnon un individu de stature imposante, mais dont les façons respectueuses et le zèle attentif dénotaient la situation dépendante. Ce compagnon,—ou cet ami,—dont on ne sut jamais le nom, était sûrement un étranger et, probablement, si l'on en jugeait à son teint basané, un Espagnol ou un Sud-Américain. On remarqua qu'il portait sous le bras gauche un petit portefeuille de cuir noir; un employé du bureau central, qui avait de bons yeux, nota même qu'une courroie retenait le portefeuille à son poignet. D'abord, on ne prêta pas au fait une signification spéciale; mais les événements devaient se charger de lui en donner une. M. Caratal fut introduit dans le bureau de M. Bland. Son compagnon resta dehors.

L'affaire de M. Caratal se régla très vite. Il arrivait cet après-midi même de l'Amérique Centrale. Des affaires de la plus haute gravité l'appelaient à Paris sans délai. Ayant manqué l'express de Londres, il demandait un train spécial. Il ne regardait pas au prix pourvu qu'on fît diligence.

M. Bland arrangea tout en cinq minutes. Le train partirait dans trois quarts d'heure ou une heure. On attela une puissante machine, la *Rochdale*, à deux voitures suivies d'un fourgon pour le conducteur. La première voiture ne devait servir qu'à amortir les oscillations du train. La seconde comprenait, comme d'habitude, quatre compartiments: un salon et un fumoir de première classe; un salon et un fumoir de deuxième. On attribua aux deux voyageurs le premier compartiment, qui était le plus près de la machine; les trois autres restèrent vides. Et l'on désigna comme conducteur James McPherson, employé à la Compagnie depuis plusieurs années. Le chauffeur, William Smith, n'avait que de récents états de service.

Entre temps, il se produisait une coïncidence singulière. M. Bland avait à peine congédié M. Caratal, qu'un second voyageur venait lui présenter la même requête. Celui-ci était un M. Horace Moore, personnage distingué et d'aspect militaire. Une subite et sérieuse indisposition de sa femme le mettait dans l'obligation de partir pour Londres sans différer d'une minute. Son anxiété, sa détresse étaient si évidentes que M. Bland fit ce qu'il pouvait pour lui donner satisfaction. Former un second train spécial, il n'y fallait pas songer, le premier compliquant déjà le service: il restait que M. Moore partageât les frais de M. Caratal et voyageât dans le compartiment de première classe demeuré vide, si M. Caratal refusait de l'admettre dans le sien. Mais M. Caratal ne voulut rien entendre. Il avait payé le train, il prétendait en user seul. Aucun argument ne vint à bout de sa résistance. M. Horace Moore se retira en proie à la plus vive inquiétude quand on lui eut dit qu'il ne lui restait d'autre ressource que le train omnibus de six heures.

A quatre heures trente et une minutes exactement, le train qui emportait M. Caratal et son compagnon quitta la station de Liverpool. La voie était libre: il n'y aurait pas d'arrêt jusqu'à Manchester, qu'on atteindrait avant six heures.

A six heures un quart, les bureaux de Liverpool éprouvèrent une surprise considérable, voisine de la consternation, au reçu d'un télégramme de Manchester leur annonçant que le train n'était pas encore arrivé. On interrogea la station de Saint-Helens, sise au tiers du parcours entre les deux villes; on obtint la réponse suivante:

"*Spécial passé 4 h. 52, comme fixé.*—Dowser, Saint-Helens."

Il était 6 h. 40 lorsqu'arriva ce télégramme. A 6 h. 50, il en arrivait un deuxième de Manchester:

"*Aucun signe du spécial annoncé.*"

Et, dix minutes plus tard, un troisième, encore plus déconcertant:

"*Présumons quelque erreur dans graphique du spécial. Train local de Saint-Helens, qui devait le suivre, vient d'arriver sans en avoir vu trace. Prière télégraphier instructions.*—Manchester."

L'affaire prenait un tour invraisemblable. A certains égards, les bureaux de Liverpool se sentirent soulagés par ce dernier télégramme: si le spécial avait eu un accident, on ne pouvait guère admettre que le train local eût passé sans rien remarquer sur la même ligne. Et pourtant, que croire? Où pouvait être le train? L'avait-on garé pour un motif quelconque afin de laisser passer l'omnibus? On télégraphia à chacune des stations entre Saint-Helens et Manchester. Le chef de gare et le directeur de l'exploitation attendirent les réponses à l'appareil. Elles arrivèrent dans l'ordre des demandes, qui correspondait à l'ordre des stations à partir de Saint-Helens:

"*Spécial passé cinq heures.*—Collins Green."

"*Spécial passé cinq heures six.*—Earlestown."

"*Spécial passé cinq heures dix.*—Newton."

"*Spécial passé cinq heures vingt.*—Kenyon Junction."

"*Aucun train spécial passé ici.*—Barton Moss."

Les deux chefs de service, abasourdis, se regardèrent.

—J'ai trente ans de service, dit M. Bland, et ne me souviens pas d'une histoire pareille.

—C'est, en effet, un cas unique, une affaire inexplicable. Le spécial aura eu sans doute un accident entre Kenyon Junction et Barton Moss.

—Si j'ai bonne mémoire, il n'y a de ce côté aucune voie de garage. Il faut donc que le spécial ait déraillé.

—Mais alors, comment l'omnibus de quatre heures cinquante ne se sera-t-il aperçu de rien en passant sur la même voie.

—Nous n'avons pas le choix des hypothèses, Monsieur Hood. Il faut que cela soit. Peut-être l'omnibus aura-t-il fait quelque observation de nature à éclaircir un peu ce mystère. Nous allons, pour plus ample informé, télégraphier à Manchester et donner des instructions à Kenyon Junction afin qu'on examine la ligne jusqu'à Barton Moss.

La réponse de Manchester ne se fit pas attendre.

"*Toujours sans renseignements du spécial. Mécanicien et conducteur omnibus certifient aucun accident entre Kenyon Junction et Barton Moss. Voie libre et présentant rien d'anormal.*—Manchester..."

—Ce mécanicien et ce conducteur auront de mes nouvelles, grommela M. Bland: ils auront passé sans s'en apercevoir à côté d'une catastrophe! Evidemment, le spécial aura, je ne sais comment, déraillé sans endommager la ligne. Nous allons, d'un instant à l'autre, recevoir de Kenyon Junction ou de Barton Moss un télégramme nous annonçant qu'on a découvert le train au bas d'un remblai.

La prédiction de M. Bland ne se réalisa pas. Au bout d'une demi-heure, l'on recevait du chef de station de Kenyon Junction la dépêche suivante:

"*Aucunes traces du spécial manquant. Il est tout à fait certain que passa ici et n'atteignit pas Barton Moss. Ai moi-même exploré ligne; partout voie libre et nul signe accident.*"

Eperdu, M. Bland s'arrachait les cheveux.

—Mais c'est de la folie, Hood! Un train ne peut pourtant pas, en Angleterre, et au beau milieu du jour, s'évaporer dans l'air! C'est absurde! Si dans une heure je n'ai pas un renseignement positif, je prends l'inspecteur Collins et me mets en route.

Le renseignement positif, on l'eut enfin par un nouveau télégramme de Kenyon Junction:

"*Regret vous aviser qu'on vient de trouver, parmi fourrés ajoncs, à deux milles un quart station, cadavre John Slender, mécanicien du spécial. Slender, tombé de sa machine, avait dégringolé talus. Blessures tête, conséquence chute, semblent avoir déterminé mort. Examen minitieux des lieux n'a pas permis trouver moindre trace spécial manquant.*"

A suivre

3,000,000 de personnes

MOURRONT SI L'ON NE VIENT PAS A LEUR SECOURS

Shanghai, 12—(Spécial)—La situation est critique à Nahki et aux alentours à cause du grand nombre de réfugiés qui arrivent des districts où règne la famine.

Les autorités essaient de les renvoyer; hier, plusieurs centaines de ces affamés ont bloqué les terrains du chemin de fer Shanghai-Nahki, demandant qu'on les transporte ailleurs et qu'ils ne soient pas renvoyés où la mort par la famine était assurée.

Tous les rapports des districts affectés montrent que la famine est la pire.

Trois millions de personnes mourront à moins qu'on ne vienne à leur secours.

L'explosion d'une poudriere detruit tout un village

Pleasant Prairie, Wis., 10—Une formidable explosion a lancé dans les airs hier soir, les poudrières de la Dupont de Nemours Powder Co. Le village tout entier a été détruit. Une personne a été tuée et près de 200 autres ont été blessées La commotion s'est fait sentir dans un rayon de 100 milles. Les dommages à la propriété dépassent $1,500,000.

Le feu qui s'est déclaré dans les ruines après l'explosion, rend toutes fouilles impossibles Le shérif Andrew Stahl et ses hommes ont tenté plusieurs fois de s'approcher des ruines mais ils ont été repoussés par les explosions qui se produisent chaque fois que le feu atteint un paquet de poudre. Le feu doit être éteint avant qu'on puisse commencer les recherches. Le shérif Stahl est d'avis qu'il y a plus d'un cadavre dans les ruines.

Il y a huit wagons de poudre noire dans un hangar qui se tient encore debout et ils peuvent sauter d'une minute à l'autre.

Il y a un trou de 100 pieds de profondeur dans le sol à l'endroit où s'élevait le hangar à dynamite.

—A louer, un bureau. S'adresser au *Manitoba*.

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106,390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à
JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS. BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba.